

# CERTIFICATE

## La société

**AMANN GROUP**  
**Amann & Söhne GmbH & Co. KG**  
Hauptstraße 1  
74357 Bönningheim, GERMANY

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport  
d'essais **19.0.80699**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®

OEKO-TEX®  
CONFIDENCE IN TEXTILES  
**STANDARD 100**



96.0.8810 HOHENSTEIN HTTI

Testé substances nocives  
[www.oeko-tex.com/standard100](http://www.oeko-tex.com/standard100)



## pour les articles suivants:

Fils retors, retors de guidage, fils à tresser, monofilaments ainsi que fils multifilaments: ONYX, ONYX WRe, STRONGFIL, STRONGFIL+, WARDEX, en PA 6.6, blanc et couleur (couleurs fluorescentes incluses); TRANSFIL, en PA 6.6, blanc écru et gris fumé; SERABRAID T45, SERABRAID T60, SERABRAID T90, SERAFIL T90, en PES, blanc et couleur; RASANT-OXELLA, en PES/CO, blanc et couleur; RASANT-OXELLA 30, en PA/CO, blanc et couleur; METALLIC, en PES/PA, couleur; META, en PES/PES, couleur; I-TECH, en PA/BEKAERT BEKINOX® inox PES, non teint; C-TECH, en PES/Belltron® B31, non teint; SILVER-TECH, en PES/PA plaqué argent, non teint; SILVER-TECH+ en PA plaqué argent, non teint; N-TECH, N-TECH CS, NC-TECH, en méta-aramide Nomex® DuPont™, blanc écru et couleur (couleurs fluorescentes incluses); K-TECH, KC-TECH, en para-aramide Kevlar® DuPont™, non teint; A-TECH CS, en Yantai méta-aramide NEWSTAR®, blanc écru et couleur (couleurs fluorescentes incluses); A-TECH CS HP en méta-aramide NEWSTAR® Yantai/Tejinconex®, couleur (0663); Xtreme-tech with Dyneema®, en HPPE, couleur; STRONGFIX, en PA/PES, blanc et gris; fabriqués en utilisant des matériaux certifiés selon la norme STANDARD 100 by OEKO-TEX®.

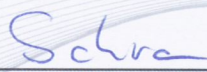
Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 6, **classe de produit II**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 6 pour les articles en contact direct avec la peau.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

**Le certificat 96.0.8810 est valable jusqu'au 31.08.2020**

Boennigheim, 02.09.2019

  
Dipl.-Ing. (FH) Ivonne Schramm  
Head of Certification Body OEKO-TEX®

